

Bulletin municipal de la commune des Gorges du Tarn Causses

N°04 - 1^{er} semestre 2018

<http://www.montbrun48.fr/>
<http://www.quezac-lozere.com/>
<http://www.mairie-sainte-enimie.fr/>

SOMMAIRE

Sommaire	Page 1
Edito	
Les finances de la commune	Page 2
Tarifs des locations et équipements	Page 3
Eclairage public	
Site de Burle	
Plan Local d'Urbanisme	Page 4
Interdiction de brûlage à l'air libre	
Recensement	Page 5
Zéro phyto	
Une journée avec le PNC	
Le point sur les travaux	Page 6
Aménagement Enclos du Curé	
Label Accueil Moto Lozère	
Les Grands sites	Page 7
Isolation des combles pour 1 €	
Festival Enimie BD	Page 8
Le monde des Ludophones	Page 9
Concert au collège	
Les associations locales	Page 10
Journée de la forme	Page 11
Page sportive	
Le carnet	Page 12
L'agenda	
Cineco	

L'ÉDITO DU MAIRE



Chers habitants de la commune Gorges-du-Tarn-Causses,

Je reviens vers vous avec ce nouveau bulletin pour vous faire part des évolutions de notre commune. En effet de nombreux travaux vont être engagés : l'éclairage public, l'effacement de digues, le virage du pont, les toitures du village de vacances, la voirie et divers autres investissements. Ce sont aussi de nouvelles études : l'enclos du curé, le parking de la gravière, la salle capitulaire, le cimetière de Montbrun...

La municipalité a également mis en place divers documents de gestion, le PCS (Plan communal de sauvegarde), le règlement intérieur, la révision du PLU... Le règlement de ZPR (Zone de publicité restreinte) de la commune déléguée de Sainte-Énimie, mis en place depuis de nombreuses années, sera étendu à l'ensemble de la commune ; il sera remplacé par le RLP (Règlement local de publicité), cela n'entraînera pas de modification sur le règlement de Sainte-Énimie ; une présentation sera faite lors d'une réunion publique programmée en fin de saison afin de permettre aux commerçants d'être présents.

Je voudrais aussi profiter de cette tribune pour remercier mes équipes municipales, administratives et techniques pour leur professionnalisme et leur engagement auprès de notre collectivité, nous permettant de réaliser en régie des travaux de qualité, divers documents administratifs et techniques de plus en plus complexes.

Le site internet de la commune est en cours de finalisation, il demandera un suivi sérieux et une bonne réactivité afin de rester actualisé et attrayant.

Nos équipes techniques ont pu réaliser la mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) d'un WC public, rénover des fontaines à Sainte-Énimie et Quézac mais également réaliser de nombreux travaux dans les logements et au village vacances de Blajoux. L'horloge du clocher de Quézac a été remise à neuf dans les ateliers de Sainte-Énimie, puis sera exposée prochainement à Quézac. Les équipes techniques ont aussi effectué des travaux de maçonnerie et de multiples autres actions en complément de l'entretien quotidien de notre commune.

Comme chaque année nous avons la chance de profiter des nombreuses manifestations sportives ou culturelles. Elles sont essentielles au dynamisme de notre commune ; aussi la municipalité soutient fortement ces événements, financièrement et techniquement, et remercie tous ceux qui donnent de leur temps aux associations de notre commune.

La saison estivale a débuté sous un printemps pluvieux, gâchant les beaux week-ends du mois de mai et entraînant une faible fréquentation touristique... le beau temps est de retour, je souhaite donc à chacun une bonne saison et un bel été ! Sachez que mon équipe et moi-même restons toujours à votre écoute.

Le maire,
Alain Chmiel

INFORMATIONS MUNICIPALES

Les finances communales 2018

1/ Éléments de contexte :

Le budget 2018 s'inscrit dans la 2e année de création de la commune nouvelle, impliquant une meilleure prévisibilité des finances communales.

Le pacte de stabilité financière permet le maintien des dotations et le bonus de 5 % affecté à la dotation globale de fonctionnement pour 2 ans encore.

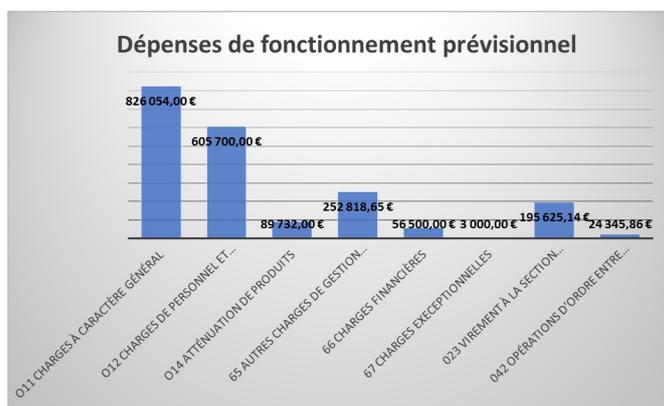
Au 1er janvier 2018, la modification des compétences de la communauté de communes entraîne la reprise de la compétence VOIRIE par la commune, tandis que les participations au SDIS (service départemental d'incendie et de secours) et à l'EDML (école départementale de musique de La Lozère) sont transférées à la communauté de communes.

2/ le budget en quelques chiffres :

La section de fonctionnement s'équilibre à 2 053 775,65 €

Les dépenses :

Augmentation importante des charges à caractère général du fait de l'inscription en fonctionnement des travaux d'effacement et de reconstruction de la passerelle de Blajoux pour 300 500,00 €

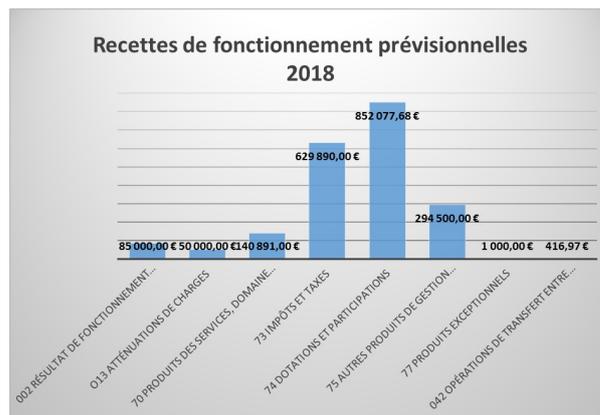


Les recettes :

Accroissement exceptionnel des recettes de dotations et participations provenant de la subvention de l'Agence de l'eau de 222 240,00 € pour la passerelle de Blajoux.

Augmentation de 20 000,00 € de la surtaxe sur les eaux minérales versée par l'usine de Quézac.

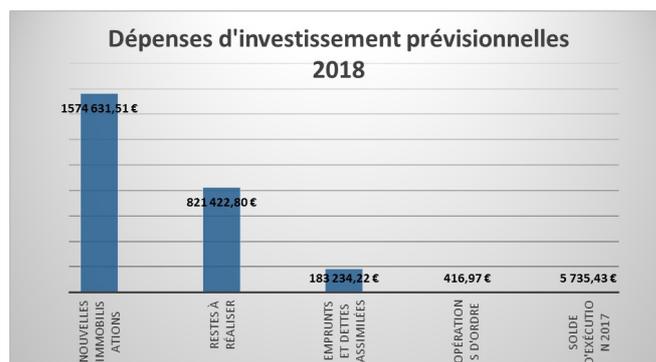
Recettes fiscales à taux d'imposition constant, sans augmentation. Néanmoins le lissage des taux d'imposition, lié à la création de la commune nouvelle s'effectuera cette année encore.



La section d'investissement s'équilibre à 2 585 440,93 €.

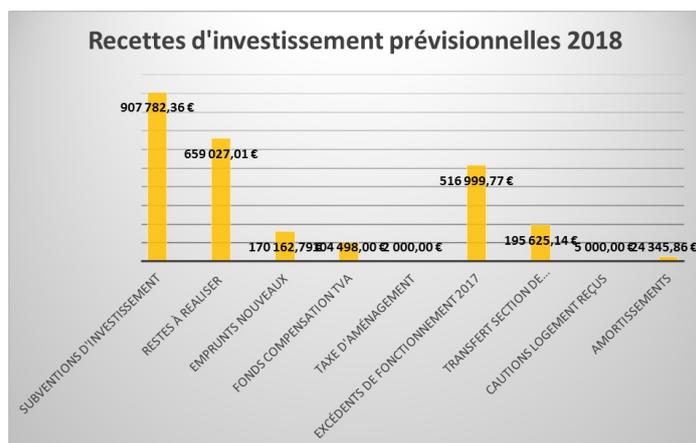
Les dépenses :

Nette progression des dépenses d'équipement liée à des opérations structurantes telle que la restauration du pont monument de Quézac, l'élargissement du virage du pont de Sainte-Énimie, l'aménagement de La Gravière ou la scénographie du site de Burle.



Les recettes :

L'excédent de fonctionnement induit une capacité d'autofinancement importante. Les opérations d'envergure sont financées de manière satisfaisante par des subventions extérieures. La ligne d'emprunt prévue ne sera mobilisée qu'en cas de nécessité en fin d'année.



TARIFS DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX ET LOCATIONS DES SALLES DES FETES



Location de la salle des fêtes

Ste Enimie, Quézac et Blajoux :

Horaires de location	Pour les résidents de la commune	Pour les non-résidents
Journée de 24h00 en semaine	100 € 200 € avec cuisine (Ste Enimie)	160 € 250 € avec cuisine (Ste Enimie)
Week-end du vendredi 16h00 au lundi 9h00	200 € 300 € avec cuisine (Ste Enimie)	300 € 350 € avec cuisine (Ste Enimie)
Caution	1 000 € 1 500 € avec cuisine (Ste Enimie)	1 000 € 1 500 € avec cuisine (Ste Enimie)
Caution ménage	150 €	150 €

Location de la salle des fêtes

Montbrun, Prades et Champerboux :

Horaires de location	Pour les résidents de la commune	Pour les non-résidents
Journée de 24h00 en semaine	80.00 €	105.00 €
Week-end du vendredi 16h00 au lundi 9h00	130 €	170 €
Caution	500 €	500 €
Caution ménage	150 €	150 €

Location matériel :

Table	3.50 €
Chaise	0.50 €
Forfait transport	40 € sur un rayon de 15 Km + 1 € par Km supplémentaire
Caution	160.00 €
Barnums (Forfait montage/démontage compris)	255 €
Caution barnum	1 000 €

Tarifs des cimetières

Concessions cinquantenaire

Columbarium : 500 € la case

Concession cimetière : 40 € le m²

«Une journée avec le Parc »

9 septembre 2018

Le Parc national vous invite à découvrir ses missions, ses agents et ses actions réalisées à Sainte-Enimie.

Toutes les activités sont gratuites, rdv devant l'office de tourisme de Sainte Enimie sauf exceptions

MATIN

Biodiversité des rochers 9h30-12h30
Ressourcez-vous à Castelbouc 10h-12h
Dolmens et menhirs de Sauveterre à VTT 9h30-12h
Paysages à croquer 10h-12h
Le phénomène des cyanobactéries 11h-12h

APRES-MIDI

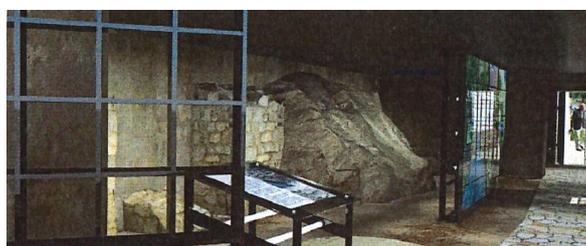
Le Tarn à gorges déployées 13h30-16h
A fleur d'eau 14h-16h30
Rendez-vous avec la faune 14h30 - 16h30
La Burle 14h-15h et 15h-16h
Les Boisssets 15h30-16h30
Un jardin naturel, sauvage et vivant 15h-17h

SUR PLACE
devant l'office de tourisme

12h00 : Temps d'échange avec le Parc suivi d'un verre de l'amitié. Restauration biologique par la vallée de Gaia
Expositions et ateliers

Pour vous inscrire : Office de tourisme Cévennes Gorges du Tarn – tél. 04 66 45 01 14

SITE DE BURLE



L'année dernière a été lancée une étude sur le site de la Burle.

Le travail réalisé étant achevé par le cabinet ABRI, il sera présenté lors de la réunion de la société des lettres de la Lozère le 10 juillet à 17h30 à la salle des fêtes de Sainte-Enimie, par Alexei Laurent. Il devrait ensuite paraître dans diverses revues spécialisées.

Ce document est la base de l'exposition permanente du passage sous Burle qui devrait être inaugurée lors de la réunion des plus Beaux villages de France les 28 et 29 septembre prochains. Nous aurons alors le plaisir de vous convier à l'inauguration.

Prescription de l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune des Gorges du Tarn Causses

Le public est informé que par délibération n° DE_2018_061 du 15 mai 2018, visée en préfecture le 18 mai 2018, le Conseil Municipal a décidé de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, de fixer les objectifs poursuivis et de définir les modalités de concertation organisés pendant toute la durée des études relatives à l'élaboration du document d'urbanisme

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Accueillir de nouvelles populations
- Préserver les zones agricoles et maintenir l'activité existante
- Affiner des études sur les hameaux pour définir des zones afin d'accueillir des nouvelles populations sans empiéter sur les zones agricoles
- Développer l'activité touristique en améliorant la montée en gamme des prestataires, l'accueil de l'itinérance et l'accueil des camping-cars
- Développer les énergies renouvelables et les systèmes écologiques
- Mettre en cohérence les contraintes existantes avec le nouveau PLU
- Cibler les zones pour favoriser le développement économique artisanal et réglementer les zones de dépôt

La concertation se déroulera comme suit :

Moyens offerts au public pour être informé :

- Organisation de deux réunions publiques par secteurs géographiques (Quézac, Montbrun/Blajoux, Sainte Enimie) pour présenter les documents produits :

o Présentation de la démarche, du calendrier, du diagnostic et de ses enjeux,

o Présentation de la stratégie, du PADD, des OAP et du règlement (écrit et zonage), avant l'enquête publique.

- Mise à disposition des éléments du dossier PLU au siège de la commune

- Via le site Internet : état d'avancement du PLU, calendrier des événements à venir, mise à disposition des documents produits, etc.

- Via le bulletin d'information de la commune
- Via des articles d'informations dans la presse locale

Moyens offerts au public pour formuler ses observations et propositions :

- Courrier postal adressé à Monsieur François GAUDRY, Président de la commission urbanisme, pendant toute la procédure, à la mairie - Route de Mende - Sainte Enimie 48210 GORGES DU TARN CAUSSES

- Rendez-vous individuel sur demande avec le Président de la commission



Qu'est-ce qu'un déchet vert ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc. Près d'un million de tonnes de déchets verts sont brûlés chaque année en France. (source : ADEME)

Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...), des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension... La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont humides ou lorsqu'ils sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.

Rappel réglementaire

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

À qui s'adresse cette interdiction ?

Tout producteur de déchets verts est concerné : particulier, entreprise, exploitant agricole et forestier, collectivité territoriale...

Des dérogations peuvent être accordées par le Préfet dans certaines conditions :

- les brûlages agricoles pour raisons agronomiques ou sanitaires ;
- l'écobuage (en zone de montagne ou accidentée) ;
- le brûlage dirigé (feux préventifs allumés par les pompiers ou forestiers) ;
- les brûlages dans le cadre de gestion forestière ;
- en cas d'obligation légale de débroussaillage liée au risque de feu de forêt.

Les solutions

Le broyage des végétaux peut servir de paillage, empêchant les mauvaises herbes, et permettant de conserver l'humidité des sols.

Les composteurs individuels acceptent pratiquement tous les déchets organiques (du jardin, épluchures et restes de repas).

Les déchets verts sont collectés dans les déchetteries.

Un entretien des espaces verts adapté : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.



Le recensement se déroule dans la commune en 2019. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Le recensement, c'est utile à tous.

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr



Zéro phyto

La démarche zéro phyto pour les collectivités territoriales a été enclenchée par la Loi du 23 janvier 2014 interdisant l'usage de pesticides dans les espaces verts publics à partir de 2020, et le Grenelle de l'Environnement.

La commune de Gorges-du-Tarn-Causse est engagée dans une démarche du respect de l'environnement. Depuis sa création, nous avons totalement aboli l'usage des pesticides, dans la continuité des communes historiques. Aujourd'hui, la majeure partie des interventions des agents de

la commune concerne le désherbage des espaces publics. Et nous voyons désormais réapparaître la végétation dans les rues, les cimetières...

Les objectifs sont divers : vous offrir un espace urbain soigné ; assurer votre sécurité ; maîtriser le développement des plantes envahissantes, etc...

Et cela ne concerne pas seulement les parcs et les jardins, mais bien l'aménagement de la commune : la voirie, les bâtiments, les espaces publics, etc., avec, à la clé, un impact positif sur l'eau et les milieux naturels.

Les services techniques se sont dotés du matériel adéquat et de qualité, afin de mener à bien cette mission, en réalisant des investissements lourds : deux débroussailleuses thermiques qui évitent les projections, une débroussailleuse à batterie et un désherbeur thermique, une lame et un balai de désherbage seront prochainement installés sur le tracteur pour entretenir les voies communales. Travaux financés à 70 % par l'Agence de l'eau.

Et l'on revoit pousser des pensées sauvages au pied des escaliers...



Éclairage public

L'éclairage public participe à la fois de la sécurité, de la convivialité et l'embellissement de nos villages, mais il représente près de la moitié de la facture d'électricité des collectivités territoriales. Il faut donc éclairer juste et maîtriser les coûts tout en assurant la sécurité et en préservant l'environnement. Dans notre démarche de développement durable, la commune a demandé un état des lieux à l'agence Lozère Énergie, qui met en évidence l'obsolescence d'une grande partie du parc des luminaires, énergivores ou mal adaptés.

La commune, grâce à son adhésion à la charte du Parc national des Cévennes, bénéficie du programme de rénovation élaboré et financé par le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement grâce au Fonds européen de développement régional. Le montant de cette subvention est proportionnel à l'économie réalisée. Pour les communes déléguées de Quézac et Montbrun les aides seront de 55 %. Les restes à charge de 12 586 € pour Quézac et de 10 178 € pour Montbrun seront amorties respectivement 3 ans et 5 ans.

Les choix présentés lors des réunions publiques des 10 novembre 2017 et 12 juin 2018, ont été l'extinction totale suivant des plages horaires été/hiver pour Quézac et les hameaux, sauf le long de la départementale à Blajoux. À Montbrun, pour des raisons de sécurité, il a été choisi une baisse d'intensité de 50 % sur les mêmes plages horaires.

Les travaux débiteront début septembre à Quézac et ses bourgs et en octobre pour Montbrun. La même démarche est en cours pour la commune déléguée de Sainte-Énimie pour 2019.

Le point sur les travaux...

Le mur de soutènement au bord de Burle s'était écroulé, bloquant l'accès à la passerelle rejoignant la source. Il a été reconstruit au printemps en réutilisant les pierres éboulées et en respectant un aspect pierres sèches. Celui du sentier de Tonnas au départ de Blajoux a été également reconstruit au cours du mois de mai.



À Montbrun, un enrochement avait été effectué au lieudit Le Grabs afin d'éviter la détérioration de la chaussée lors des fortes pluies. La dernière portion de la côte qui rejoint le causse jusqu'au croisement avec la départementale qui dessert Florac et Meyrueis a été recouverte d'un enrobé, apportant plus de confort et de sécurité.

Les travaux du pont monument de Quézac ont repris, malgré les fureurs de la rivière qui ont isolé le village la journée du mardi 29 mai, emportant le pont provisoire.



Le chantier se poursuit jusqu'au 15 octobre. Une passerelle piétons sera bientôt en place, accessible directement sur le pont monument.

Fin août les travaux vont débiter sur la digue de Blajoux, le démantèlement et la reconstruction de la passerelle devraient s'achever à l'automne.

Un système de chauffage réversible va être changé à l'école publique. Les nouveaux équipements permettront des économies d'énergie tout en offrant une meilleure utilisation des locaux en période estivale, notamment par le centre de loisirs, qui cet été, se localisera dans le collège.

Le virage du pont à Sainte-Énimie sera élargi et un belvédère sera créé début octobre. Si ces travaux sont programmés, d'autres sont à l'étude : l'enclos du curé à Quézac (ci-contre) ; l'aménagement de la Gravière et du front du Tarn à Sainte-Énimie, par le cabinet de paysagiste "la motrice". Il vous sera présenté après la saison estivale.

Une réflexion est également menée sur la salle capitulaire et notamment ses accès. Le projet a donné lieu au report des travaux de mise en accessibilité prévus par le Département, afin de grouper les futurs aménagements d'accès qui pourraient être réalisés dans le collège. Ce projet doit être effectué par un architecte du patrimoine. La rédaction du cahier des charges en vue de recruter cet architecte est en cours.

Enfin, la création d'un second cimetière à Montbrun est à l'étude afin de respecter la législation.



Zoom sur le projet d'aménagement de l'enclos du curé

Afin de vous offrir un nouvel espace public, la commune a acquis la parcelle de l'ancien Enclos du Curé à Quézac. Son aménagement a pour objectif de redynamiser la place Auguste Plagne, cœur historique du village, et de diversifier les activités proposées aux Quézacois, permettant ainsi de se réappropriier l'extérieur.

Cette étude est menée par une étudiante de l'École nationale du paysage de Blois. Une phase préalable a permis de déterminer les caractéristiques du site et de ses alentours. Cette phase dite de diagnostic est primordiale afin d'aboutir à un projet cohérent s'intégrant dans son paysage et les besoins réels du village. Le compte rendu de cette première étape a été présenté le 6 juin lors d'une réunion publique où les habitants ont pu exprimer leurs perceptions du site et leurs désirs d'aménagement.

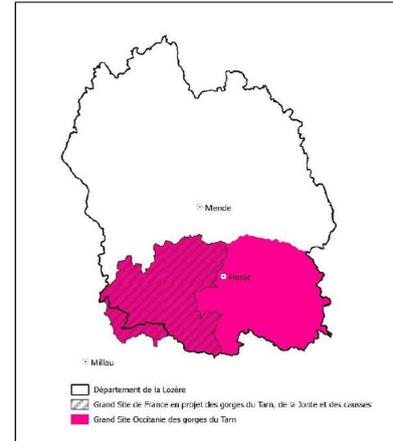
En s'appuyant sur les résultats de l'étude précédente, les enjeux d'aménagements qui seront la charpente du nouveau projet se dessinent d'eux-mêmes. Le dessin du futur espace public, en cours de composition, s'inscrit dans cette trame. Comme pour le diagnostic, une présentation du projet sera présentée en réunion publique le 11 juillet.



Accueil moto Lozère

Au mois de mai, le Village vacances de Blajoux a obtenu le label "accueil Lozère" décerné par le Comité départemental du tourisme (CDT) de La Lozère.

En effet, l'hébergement est ouvert toute l'année, la clientèle peut être reçue tardivement, un point d'eau et de l'outillage pour les motos sont à disposition, ainsi que des magazines moto, et des roadbooks élaborés par le CDT.



Les Grands sites

Vendredi 18 mai, la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes a rassemblé élus et partenaires du Grand site à la Malène.

Le matin était dédié à la refonte de la gouvernance du Grand site de France en projet, en présence des présidents des trois communautés de communes concernées : Gorges Causses Cévennes (Henri Couderc), Aubrac Lot Causses Tarn (Jacques Blanc), et Millau Grands Causses (Gérard Prêtre).

Rappelons que l'opération Grand Site de France a été lancée en 2004, pilotée jusqu'alors par un Syndicat mixte, elle a été transférée en début d'année à la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes. Les élus ont affirmé leur volonté d'obtenir le label Grand site de France à l'horizon 2022.

L'après-midi avait lieu la toute première réunion du Comité de pilotage Grand site Occitanie des Gorges du Tarn, l'occasion de rappeler la distinction entre Grand site de France et Grand site Occitanie, qui sont deux démarches différentes mais complémentaires :

- Grand site Occitanie est un dispositif de la Région Occitanie qui encourage la valorisation et la promotion touristique des sites incontournables,
- Grand site de France est une politique nationale et un label émanant du Ministère de l'Écologie, porté par une collectivité locale, visant à gérer et préserver un paysage remarquable classé.

Les participants ont réaffirmé leur intérêt pour ces deux démarches qui concourent à l'attractivité du territoire, et permettent de travailler sur des thèmes fédérateurs :

- la préservation de la qualité paysagère et la gestion de la fréquentation touristique,
- le développement de l'offre de découverte et de médiation patrimoniale,
- la promotion et la commercialisation de l'offre touristique via les nouvelles technologies,
- la structuration et la qualification des filières professionnelles tourisme et sports nature,
- l'animation de la gouvernance du Grand site.

Un schéma d'organisation politique et technique commun aux démarches Grand site de France et Grand site Occitanie a été validé, des conventions de mutualisation des moyens seront signées.

La Région Occitanie, représentée, a salué la qualité de la candidature et la réactivité des partenaires locaux.

Ce dispositif régional représente une réelle opportunité pour conforter la destination touristique et financer les actions qui permettront d'atteindre le label Grand site de France.

Isoler ses combles pour 1€

La loi dite de Transition énergétique, transcrite dans l'Arrêté ministériel du 24 décembre 2015 a pour finalité la réduction de la consommation énergétique des ménages les plus défavorisés.

Les vendeurs d'énergie, astreints à une obligation d'économies d'énergie, et les acteurs éligibles, via le dispositif des Certificats d'économies d'énergie, incitent les particuliers à réaliser des travaux.

L'isolation de la toiture, et notamment des combles perdus, peut permettre de réduire jusqu'à 30 % des déperditions énergétiques. Il est également possible d'isoler les vides sanitaires et les planchers par ce biais.

Ce nouveau dispositif fait suite aux mesures d'aides déjà mise en place par l'État, et cumulables : les primes à l'énergie ; le crédit d'impôt ; l'éco-prêt à taux zéro, la TVA au taux réduits de 5,5 % ou 10 %, les tarifs sociaux, le chèque énergie, le Médiateur national de l'énergie.

Les services de l'État vous accueillent gratuitement pour toutes ces questions : l'Agence Oc'téha à Mende, l'ADIL, le CAUE, ainsi que les Relais services publics. Renseignements en mairie et mairies annexes.



Association ENIMIE BD

Alors que débute la saison des festivals de l'été en Lozère, ENIMIE livres, jeux & BD a ouvert le bal une semaine après la fête de la musique, le dernier week-end entre juin et juillet. Avec plus de 4000 passages, cette 11ème édition a bien confirmé que celui-ci était devenu le rendez-vous incontournable des curieux de lecture et de dessins, de jeux et de BD. Belle occasion en effet pour petits et grands de faire le plein juste avant l'été, période des temps libres et des rencontres familiales. Quelques jours à peine après l'effervescence de ces journées ensoleillées et prisées par tous les publics, saisir la demande d'information du secteur au sein du Bulletin municipal était nécessaire et louable. C'est d'abord et tout simplement l'occasion de s'interroger sur ce qui fait que ce Festival tient depuis plus de 10 ans maintenant et comment il a pu évoluer vers sa réussite actuelle.

Une équipe modeste mais têtue et soudée
Après le formidable élan médiéval initial de Burlatine en 2006 et l'année 2011 sans festival, une nouvelle équipe s'est progressivement stabilisée. Ce petit noyau éclectique est, depuis, resté soudé comme les doigts d'une main par sa passion de la BD et le plaisir du partage qui y règne. Autour d'eux, au fil des ans, des arrivées et des départs, des bonnes volontés d'ici (Neusa, Yaël, Martine, Christian, Thomas, Edouard, ...) et d'ailleurs (Anne, Naël, François, Samuel, Carole / stagiaire IUP, ...) ont bien voulu les rejoindre. Ainsi, chaque année, avant, pendant et après le Festival, voilà cette bande de bénévoles engagés dans une sarabande sympathique au service des invités et de leur public qui en redemandent, tant la convivialité et la disponibilité sont au rendez-vous. Peu à peu, on constate même une adhésion des commerçants que le Festival implique dans l'accueil tant en hébergement que



restauration. Ceux-ci, au-delà de la qualité de leurs prestations très appréciées de tous, ont su tisser des relations privilégiées avec nombre de professionnels de la BD qui sont devenus dorénavant leurs meilleurs ambassadeurs de retour dans leurs pays. Reste à ce que cela se maintienne et s'élargisse car, comme dans toute action, plus on est de fous plus on rit !

Des réussites tangibles à pérenniser

La BD est un art industriel et le critère de réussite de ce secteur économiquement significatif reste le nombre d'ouvrages vendus par tome (de 500 à 50 000 selon les auteurs !). Il en est de même pour le Festival qui, chaque printemps, constitue un sacré marché du livre et peut mesurer sa réussite par la montée en puissance de sa fréquentation. 2018 aura marqué un saut en avant de plus de 30% avec plus de 4 000 passages à l'entrée (gratuite) de l'espace de Burl. Le nombre d'auteurs accueillis reste aussi un critère important même si ce n'est pas toujours facile de caser cette quarantaine boulimique de place et de visibilité. Le casse tête de l'aménagement et de la décoration des lieux reste un pari chaque fois porté grâce à la présence matérielle et humaine des moyens municipaux. La variété des propositions peut alors venir compléter ce triptyque du quantitatif d'abord : romans régionaux, albums pour la jeunesse, jeux et bien sûr BD dans toutes ses variations. L'équipe d'ENIMIE BD s'attache à repérer à Angoulême et sur d'autres festivals aux quatre coins du pays les tendances qui font bouger ce 9ème art aujourd'hui bien dynamique (lignes claires franco-belge, héroïc fantasy encore, documentaires, pamphlets ou manifestes engagés, romans graphiques, mangas...). Un pari audacieux gage de la pérennité du Festival mais aussi de ses actions tout au long de l'année, avec les scolaires notamment.

S'il fallait (déjà) conclure, souhaitons-nous de garder la même motivation afin de maintenir l'originalité de notre démarche centrée sur le plaisir de faire et de partager tout au long de l'année. Cela reste la base pour déboucher, au-delà du Festival et des actions scolaires annuelles, à des projets d'aménagements culturels et touristiques utiles au territoire en lien, par exemple, avec l'appel à projets réussi « Grands sites Occitanie ».



Le monde sonore des Ludophones

L'association Stolon Art & Science propose des ateliers pour enfants accessibles à tous, à partir de 18 mois, avec des modules sonores créés par Titanium Sound.



(photo LP/Yann Foreix)

Les pratiques pédagogiques favorisent la prise de conscience de l'environnement sonore et de l'autre, à travers l'exploration, l'expression spontanée, l'improvisation, la création et l'interprétation de répertoires.

Ces lamellophones, cordophones et ludophones sont « des demi-boules de sapins de Noël géantes, auxquelles nous ajoutons les parties métalliques qui constituent le clavier ». L'atelier vise à nous « ouvrir au monde sonore, hors des stéréotypes ». En fonction du public, Frédéric Bousquet aborde différents aspects de la musique. L'association tient à remercier la commune et les habitants de Quézac pour leur soutien.

Prochain rendez-vous : troisième édition du festival de l'inoui les 28 et 29 juillet 2018.



FETE DES ARTS AU COLLEGE

Les élèves du collège Pierre Delmas de Sainte Enimie ont organisé vendredi 22 juin la Fête des Arts.

Au programme, expositions, projections, théâtre, musique... Un clin d'œil sur l'année écoulée...

Un très beau moment partagé avec eux.



Concert au collège

Le 25 mai, s'est déroulé le concert inaugural de notre orchestre de musiques actuelles. Ce projet réunissant L'École de musique de La Lozère (EDML), l'association Orchestre à l'école, la CARDIE (Cellule académique de recherche et développement pour l'innovation et l'expérimentation), l'inspection académique et le Conseil départemental, est né en juin 2017.

Au sein de cet orchestre organisé en 8 formations instrumentales, les élèves apprennent, tout en se faisant plaisir, à écouter, à se concentrer, à être rigoureux, à exprimer des émotions, à respecter les autres et soi-même... Ce jour-là, ils se produisaient en public pour la première fois : courageux et appliqués, ils ont été formidables, je les en félicite ! Il n'était pas question de performance mais de montrer ce qu'ils avaient appris en si peu de temps, et pour nous tous, de nous rassembler et de partager un moment de convivialité...

Cette première leur a permis de prendre confiance en eux, ils sont aujourd'hui tous musiciens à part entière et je suis convaincue que nombreux sont ceux qui continueront à pratiquer la musique en dehors et après le collège.

Je tiens à remercier les élèves bien sûr mais aussi les parents qui sont venus très nombreux pour soutenir leurs enfants, l'association des parents d'élèves qui nous accompagne depuis le début avec vigueur et dynamisme ainsi que le foyer socio-éducatif et tous les membres de l'équipe éducative qui s'étaient mobilisés pour l'occasion.

Je remercie également le Directeur académique de la Lozère qui nous a encouragé et fait l'honneur de sa présence, et les différents partenaires sans qui ce projet n'aurait pas pu voir le jour.

Danièle Hurel,

Principale adjointe du collège bi-site Florac Ste Enimie

La Montbrunelle

L'été arrive... et avec lui le retour des animations et festivités organisées par l'association La Montbrunelle, qui se concentreront sur les quelques semaines d'affluence dans le village.

« La Lozère, notre pays de pierres, est tout en creux et en bosses, en avens, gorges, chaos, trucs et puechs. Depuis toujours les hommes se sont demandés comment ces formes étranges se sont créées. » Le 25 juillet à 21h sur la place du plô, Sophie et Marc Lemonnier nous conteront la suite.

Gargantua

... et compagnie



La légende des paysages de Lozère

Spéciale de conte et musique pour toute la famille (à partir de 7 ans), avec Sophie Lemonnier (conte) et Marc Lemonnier (Balafon, guitare, accordéon...).

Proposé par la compagnie



Ce spectacle a été le résultat de la



Deux concours de belotes sont prévus au terrain de Bissoudo (au bord du tarn), les 31 juillet et 7 août. En cas de pluie ils se tiendront à la salle Régine-Gerbail.

Le jeudi 2 août à 21h le quartet Garden Swing nous enchantera sur la place du plô, avec du swing à écouter et à danser.

Le vide grenier qui s'étale dans tout le village est prévu le dimanche 5 août avec le marché des producteurs sur la place du Four. Le clown "Poil de Carotte" animera le village pendant quelques heures pour divertir et amuser petits et grands.

Mercredi 8 août : à la salle Régine Gerbail : conférence et voyage dans le système solaire, légendes mythologiques des constellations du zodiaque, puis observation du ciel étoilé (en partenariat avec le PNC - Parc national des Cévennes).

La fête annuelle de la Montbrunelle se tiendra les 11 et 12 août au bord du Tarn sur le terrain de Bissoudo avec ses activités habituelles : concours de pétanque, pêche à



la truite en bassin pour les enfants, loto, tombola, grillades, crêpes, buvette, repas aligné suivi d'une soirée dansante avec DJ.

Chasse au trésor pour les enfants, deux concours de pétanque (tête à tête et pour les enfants) viendront compléter ces activités.

Merci d'avance à tous les bénévoles qui voudront bien donner un peu de leur temps... et bel été à tous !

Fête des grands-mères

Samedi 3 mars, les Aînés Blajounels de sortie, ont su honorer la traditionnelle fête des grands-mères dans la joie et la bonne humeur.



VEILLEUR DE NUIT

Comme chaque année, le veilleur de nuit de Sainte-Enimie vous fera visiter le village médiéval les mercredis 25 juillet et 1er août à 21 heures. Départ place de l'Eglise.



GRAND RAID DES FOYERS RURAUX

C'est à Sainte-Enimie qu'a eu lieu le samedi 31 mars 2018 le GRAND RAID DES FOYERS RURAUX.

Cette treizième édition qui mutualise les Foyers Ruraux LE MEJEAN, LAVAL DU TARN, LA MALENE ET CULTURE ET LOISIRS de SAINTE-ENIMIE a réuni 40 enfants de 7 à 14 ans et 7 bénévoles.

Dès 9 heures les jeunes arrivés au Centre d'Activités de Pleine Nature Sports pour Tous de Sainte-Enimie sont répartis en 6 équipes avec grands, moyens et petits des différents Foyers Ruraux.

Vers 9 h 30 ils ont rallié le village par le petit chemin le long du Tarn. Arrivés à Sainte-Enimie un grand jeu unissant photos et plan du village leur a permis de découvrir les multiples richesses cachées dans les murs de notre belle cité médiévale.

Après le jeu et le retour par le chemin ils ont partagé le repas froid tiré du sac dans la salle de restaurant du Centre de Pleine Nature.

A 13 h 30 trois brevetés d'état ont fait pratiquer les épreuves : tyrolienne avec visée d'une cible, parcours Tarzan relais autour de canoës disposés sur la terre ferme, dessus, dessous, dedans avec glissade sur le sable, tir à la carabine laser et parcours VTT trialisant. Merci aux moniteurs Hervé, Sébastien alias Ben's et Laurent pour leur imagination, leur technique et leur enthousiasme à motiver tous les participants.

Après le goûter offert par le Centre, les résultats sont donnés : bravo à Mathieu, Gabriel, Clémence, Justin, Eglantine, Germain et Jérémy qui sont arrivés premiers du Grand Raid.

Tout le monde s'est ensuite dispersé pour rejoindre sa famille et fêter Pâques.

Merci à l'équipe des bénévoles qui a participé à l'encadrement des enfants car sans eux ce type de journée ne peut se réaliser et se réussir.



Journée de la forme

Comme chaque année au printemps, les adhérents Générations Causses et vallée se sont retrouvés pour la traditionnelle journée de la forme au Mas de Val avec le matin, après le café, une marche agrémentée par les belles couleurs de la nature et la visite du moulin à vent de La Borie (à Hures-La Parade) qui a mis tout le monde en appétit.

La restauration de ce moulin à vent renoue avec une activité économique au service de la population du causse : fabrication du pain avec des farines bisées (blé, seigle, grand épeautre, etc.) sur meule de pierre !

Une belle filière locale pleine d'engagement et de qualité entre agriculteurs, meunier et boulangers !

Après le repas tiré du sac et amicalement partagé, les joueurs de pétanque ont disputé de belles parties avant d'être interrompus par une averse printanière.



Le territoire de la commune Gorges du Tarn Causses est le terrain de jeu de diverses manifestations sportives qui passent par les gorges ou les causses indifféremment.

Ultra Lozère

Les 19 et 20 mai, L'Ultra Lozère 2018, course avec fort dénivelé, a rallié Sainte-Énimie à Chanac, avec un ravitaillement à Blajoux.



La course des mouflons

Le samedi 2 juin, la course à pied du nom de ces formidables caprines, s'est déroulée à Champerboux, rassemblant deux cents personnes sous la pluie.

Le Trèfle lozérien

Vendredi 8 juin, le Trèfle, course enduro à moto qui rassemble quelques six cents concurrents internationaux durant 3 jours, est passée par Blajoux, entre autre, afin de rallier un causse à l'autre en direction de Chanac.

Les 100 miles VTT

La course VTT de 161 km (100 miles) avec un dénivelé positif de 4000, est passée pour la première fois en France, le 16 juin dans la commune autour des Gorges du Tarn ! 171 concurrents, dont certains de niveau international ont particulièrement apprécié les paysages traversés.



À suivre le 21 juillet, la quatorzième étape du Tour de France cycliste, qui s'effectuera de Saint-Paul-trois-châteaux à Mende, longue de 188 km et réputée "accidentée"...

Il se murmure qu'une équipe de tournage sera présente dans les Gorges du Tarn...

Le carnet

Naissances

MOLHERAC Louise, le 9 mars

VEYSSADE Anaëlle, le 7 mai

Décès

MUSCAT Anne-Marie, le 21 février

DOMEIZEL Micheline, veuve MAROVELLI, le 23 février

KLEIBERT Morand, le 10 mars

GUBERT Paul, le 28 mars

GROUSSET Yvonne, veuve FARIN, le 1er avril

DUCHMANN Etienne, veuve POUJOL, le 10 mai

PASSENEAU Marie-Louise, le 27 mai

MATHIEU Raymonde, veuve LENAIN, le 2 juillet

Accueil de loisirs

Ispagnac, Sainte-Enimie et Meyrueis
à partir du 11 juillet jusqu'au 21 août
du lundi au vendredi de 8h à 18h

médiathèque

Sainte Enimie durant les mois de juillet et août
tous les samedis (sauf le 14 juillet) de 10h à 13h

Exposition de peinture

Salle voutée sous la salle capitulaire à Ste-Enimie
du 23 juillet au 5 août

Festival de l'inouï

3^e édition - concerts à 21h

28 juillet : concert de l'ensemble Stolon à Boissets
29 juillet : église de Quézac

Le 24 février 2018,
Véronique Angladon et
Sébastien Bonnefille se
sont pacés pour la plus
grande joie de leurs
familles et amis.



Les films CINECO

Mon ket de François Damiens

Comédie accessible dès 12 ans

jeudi 19 juillet à 21h à Sainte-Enimie

Le semeur de Marine Francen

Drame, tourné localement

mardi 24 juillet à 21h à Ste-Enimie

Les Indestructibles 2 de Brad Bird

Animation famille

jeudi 2 août à 21h à Sainte-Enimie

vendredi 3 août à 21h à Ispagnac

Au poste de Quentin Dupieux.

jeudi 16 août à 21h à Sainte-Enimie

vendredi 17 août à 21h à Ispagnac

Cinéma en plein air à Boisset
à la tombée du jour (repli en salle si mauvais temps)

Le Semeur

en présence de la réalisatrice M. Francen et l'équipe du film

mardi 24 juillet

Il était une forêt documentaire de Luc Jacquet

dimanche 29 juillet

La Tortue rouge de Michael Dudok de Wit - jeune public

mardi 31 juillet

L'Étreinte du serpent de Ciro Guerra - VO

dimanche 5 août

Ma Vie de courgette de Claude Barras - jeune public

mardi 7 août

Koyaanisqatsi - documentaire de Godfrey Reggio- VO

dimanche 12 août

Le Grand méchant renard et autres contes

de Benjamin Renner et Patrick Imbert - jeune public

mardi 14 août

Léviathan de Lucien Castaing-Taylor

dimanche 19 août

Tout en haut du monde de Rémi Chayé - jeune public

mardi 21 août

Il Était une forêt (rediffusion)

dimanche 26 août

Mon voisin Totoro de Hayao Miyazaki - jeune public

mardi 28 août

Recevoir le bulletin municipal par e-mail :

Pour des raisons écologiques et économiques, il serait souhaitable que la plupart d'entre-nous puisse recevoir le bulletin municipal par courrier électronique. Merci donc d'envoyer un mail à : mairie-sainte-enimie@wanadoo.fr ou mairie.quezac@wanadoo.fr ou montbrun.mairie@wanadoo.fr en précisant vos coordonnées et en indiquant votre souhait de vous abonner à la version numérique du bulletin. Merci d'avance !